

1
Séance du mardi 19 juin 1915.

(1^{re} séance)

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 9 heures du matin.

Sont présents: M. M. Aimon, astier, Alexandre Bérard, Barbier, Beauvisage, Chastenet, Chantemps, Doumer, Dupont, Ferdinand Dreyfus, Albert Gérard, Gervais, Jeanneneq, Lucien Hubert, Chapiteau, Lourties, Millies-lecroix, Mouquet, Perchat, Peronnet, Linstihac, Petitjean, De Silves, Steeg, Chierry, Brouillot

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Bielle relative aux crédits à ouvrir dans le loi des douzièmes provisoires pour achat d'habous.

Cette lettre est renvoyée à M. Aimon pour le rapport à faire sur cette question.

M. le Président donne lecture d'une lettre du Président de la compagnie concessionnaire de l'établissement thermal de Bourbonne ^{les Bains} au sujet des blessés militaires qui y sont soignés ou hospitalisés et des médecins et infirmiers qui leur donnent leurs soins.

A la suite d'un court échange d'observations entre M. M. Millies-lecroix, astier

et le Président, la transmission de cette lettre à M. le ministre de la guerre est approuvée. Une copie en sera remise à M. Williams de Croix qui examinera la question.

M. De Selves entretient la commission du bruit qui a circulé au sujet de la dotation de M. le Président de la République qui recevrait un 12^{me} de plus qu'il ne couvrait.

M. le rapporteur général donne à la commission des explications desquelles il résulte que ce bruit est sans fondement. Il n'y a ni cumul ni augmentation de crédit.

M. Jeanneney se plaint de ce que les observations de la commission à propos des abus signalés en ce qui concerne les automobiles sont restées lettre morte.

Il en a été de même de la question des instituteurs qu'il on a accusés injustement de cumuler leur traitement avec la solde militaire.

M. M. Millerand, ministre de la guerre, Albert Thomas sous-secrétaire d'Etat à la guerre et de Rogerson, contrôleur général, sont introduits et prennent place au bureau.

Interrogé par M. le rapporteur général sur la question du matériel de l'artillerie: canons, fuzils, obus, projectiles, aérostats etc M. Albert Thomas ~~donne~~ donne tout d'abord des renseignements sur les échelements

Des canons et des obus et énumère les mesures qui ont été prises ou que l'on doit prendre, après des études qui touchent à leur fin, pour améliorer la fabrication des obus et étaler à l'avenir les états des canons.

N. Donner la demande de vouloir bien hâter les conclusions de commissions d'examen.

M. le sous-secrétaire d'Etat qu'on touche à la fin de ces études.

N. Denonvrièr réclame de son côté, qu'on en finisse avec les méthodes de lourde bureaucratie qui retardent l'exécution de ces travaux.

M. le sous-secrétaire d'Etat répond qu'il en a déjà écrit contre les lenteurs de la bureaucratie et répond à diverses questions qui lui sont posées par M. Lucien Hubert au sujet de la fusée du canon de 75 et à celles de M. Poilley-Lacroix, en ce qui concerne les marchés de projectiles.

En ce qui concerne les observations de ce dernier, M. le sous-secrétaire d'Etat en prend note et qu'il adressera sur cette dernière question un rapport confidentiel à la commission des finances.

Il s'explique ensuite en quelques mots sur la fabrication des canons de 75, la question des feims et l'organisation actuelle de l'aéronautique militaire.

Rappelé par une dépêche qui l'appelle au Conseil des ministres, M. le ministre de la guerre se retire.

Interrogé de nouveau par M. M. — Chastenet, Lintlilac, Alexandre Binard, Lucien Hubert et Millier d'acroy, M. le sous-secrétaire d'Etat donne de nouveaux renseignements sur les différents types des canons de l'artillerie et de la marine et sur la question des tracteurs.

Il s'explique également sur les deux chapitres du cahier de crédits supplémentaires relatifs à des questions militaires et la séance est suspendue à midi et demi pour être reprise à 2 heures.

1
2^{me} séance du 29 juin 1915.

(une séance)
Présidence de M. Paytral.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2

Sont présents: M. M. Aimon, Astier, Alexandre Bérard, Beauvillage, Chautemps, Doumer, Dupont, Ferdinand Dreyfus, Fuvais, Genouvrier, Maurice Faure, Jeanneney, Lhopiteau, Lourties, Millès Lacroix, Monquet, Pelletier, Perchot, de Selves, Cronillot.

M. Alexandre Bérard donne lecture du rapport qu'il a préparé sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, autorisant l'acquisition de viandes frigorifiées.

M. Dupont fait observer qu'il serait bon de ne pas laisser dans le rapport certaines critiques beaucoup trop dures au sujet des viandes congelées. Il a, d'ailleurs, préparé, il y a près de quarante ans, une note qu'il fera connaître à la commission.

M. le rapporteur répond qu'il a donné, si telle est l'opinion de la commission, les critiques qu'il a cru devoir faire aux viandes frigorifiées.

2

M. Berchot déclare qu'il ne saurait se rallier aux conclusions du rapport de M. Bérard et fait connaître à la commission, qu'il a préparé, d'accord avec M. Lhopiteau, un contre-projet dont il entendra, dans sa prochaine séance, la commission.

M. Alexandre Bérard est autorisé à déposer sur le bureau du Sénat le rapport dont il vient de donner lecture à la commission, laquelle, en même temps de demander l'impression des pièces annexes, la séance est levée à 4 heures 1/2.

pièces annexes.